

# CONSEIL D'ECOLE Maternelle du Lac - 08/11/2018

Présidente	Mairie	Enseignants de l'école	Représentants des parents d'élèves
Mme Ferrer, directrice	M. Valente, Maire adjoint chargé des Affaires Scolaires Mme Bahut, coordinatrice enfance / jeunesse	Mme Berseille Mme Lefebvre Mme Om Mme Trémouillère	Mme Escoffier Mme Maffre Mme Maria Mme Florentin
		ATSEM	
		Mme Bertrand Mme Foraste	
Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Grenade (IEN)	ALAE	Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)	
M. Bories, excusé	Mme Pinout	M. Roc, absent	

## 1. VIE SCOLAIRE :

### A. Bilan de rentrée :

#### ➤ Effectifs / Composition des classes :

Effectif actuel : 106 élèves, répartis sur 4 classes

Répartition par niveaux de classe : 39 PS, 35 MS, 31 GS (effectifs en 2017 : 24 PS / 33 MS / 34 GS)

**Cl.1 :** 28 élèves de PS, **Cl.2 :** 12 PS / 15 MS soit 27 élèves, **Cl.3 :** 10 MS / 16 GS soit 26 élèves, **Cl.4 :** 10 MS / 15 GS soit 25 élèves

L'effectif est en hausse par rapport à l'année dernière, davantage de PS (91 élèves en 2017, 89 élèves en 2016, 99 élèves en 2015).

#### ➤ Présentation de l'équipe / des adultes intervenant à l'école

#### **Equipe enseignante :**

Equipe stable, sauf décharge de direction et complément de temps partiel Classe 2

**Classe 1 :** Nelly FERRER (directrice) et Candice BARATA (décharge de direction, en classe le vendredi, actuellement en congé maternité, remplacée par Marlène GRECO jusqu'au mois de mars)

**Classe 2 :** Cécile LEFEBVRE, à mi-temps, en classe les lundis et mardis, complétée par Monica OM, en classe les jeudis et vendredis

**Classe 3 :** Laurence TREMOUILLERE

**Classe 4 :** Isabelle BERSEILLE

L'intérim de direction en cas d'absence de la directrice est assuré par Isabelle BERSEILLE.

#### **Atsems :** un changement en classe 1

- Sylvie CHOTEL ayant eu l'opportunité de passer à temps plein à la Halte-garderie, Magali TROLLEY DE PREVAUX occupe à présent le temps plein en classe 1 / Thérèse MOLINARI en classe 2, Victoria BERTRAND en classe 3 et Karen FORASTE en classe 4

**Directrice ALAE :** Michèle PINOUT / Recrutement en cours pour remplacer 2 animatrices.

Projet pédagogique sur les arts (musique, arts visuels, expression corporelle). Activités matin : jeux libres dans différents espaces / Pause méridienne : pour les enfants mangeant au 2<sup>ème</sup> service : jeux de cour, activités calmes / Activités soir pour la P.1 : musique, arts plastiques, sensibilisation à l'espagnol (l'enfant est libre d'y participer, ou pas).

Commission ALAE / cantine le 13/11/18, informations plus précises communiquées à ce moment-là.

**RASED :** Dispositif ressource de l'Education Nationale, constitué de psychologues scolaires et d'enseignants spécialisés menant des actions spécifiques pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ou sur le cycle ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

Psychologue scolaire de secteur : **M. Guillaume Subra** (une information a été insérée dans le cahier de liaison en début d'année).

Ces enseignants ont en charge un vaste secteur composé de plusieurs écoles, il n'y aura pas de prise en charge en maternelle sauf interventions / observations par le psychologue scolaire. Les éventuelles observations par le psychologue

scolaire ont lieu en classe sur le temps scolaire, elles ne nécessitent pas l'autorisation des parents. En revanche, aucune prise en charge individuelle ne se fera sans l'autorisation des parents.

➤ **Bilan de rentrée :** La rentrée s'est très bien déroulée, sans souci particulier.

A l'issue de cette 1<sup>ère</sup> période, le bilan est très positif concernant le changement de rythme scolaire (enfants moins fatigués, disponibles en fin de semaine pour les apprentissages, niveau sonore dans les classes moins élevé en fin de semaine).

Pas de changement pour l'ALAE puisque la durée de la pause méridienne est identique, le fonctionnement à 2 services peut continuer sans perturbation.

Les parents d'élèves souhaiteraient un trombinoscope afin de pouvoir identifier plus facilement l'équipe de l'ALAE.

## **B. Règlement intérieur :**

Présentation et vote (pas de modification puisque les horaires ont été modifiés lors du conseil d'école du 07/06/2018). Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

## **C. Projet d'école :**

Le projet d'école a été réécrit l'an dernier, et validé par l'IEN en juin 2018.

Présentation du projet d'école 2018-2022 :

**Intitulé :** « Langage et épanouissement »

Axes prioritaires / Objectifs prioritaires / Actions mises en place

- **Axe 1 :** S'appuyer sur le langage pour favoriser la réussite de tous les élèves
  - ✓ Enrichir le lexique et la syntaxe afin d'améliorer les capacités d'expression et de compréhension
  - ✓ Développer les compétences langagières en s'appuyant sur la rencontre quotidienne avec les albums de littérature pour la jeunesse(Actions : Installer des situations de langage variées, Multiplier les entrées et supports pour enrichir le vocabulaire / entrée par lecture d'albums, par l'image, par l'action ou le jeu, ..., Favoriser l'accès aux livres, construire une réelle culture littéraire, Travail autour des contes traditionnels)
- **Axe 2 :** Eduquer à la citoyenneté et au développement durable
  - ✓ Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe
  - ✓ Sensibiliser les élèves à la préservation des milieux naturels(Actions : Prévention des attitudes discriminatoires, S'appuyer sur le jeu à règles pour apprendre ensemble et vivre ensemble, Rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et dans la gestion et l'utilisation des outils, Mise en place de pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables)
- **Axe 3 :** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des apprentissages
  - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de TPS et PS
  - ✓ Accompagner les transitions vécues par les enfants de GS(Actions : Réussir l'entrée à l'école / préparation rentrée scolaire avec les familles, Liaison Halte-Garderie / RAM / école, Mise en place de projets communs GS / CP)

## **D. Projets de classes, manifestations, sorties :**

**Projets courant sur l'année :**

➤ **Classes 1 et 2 :** « Mon école éco-citoyenne » : apprendre à bien vivre ensemble et à respecter son environnement

Thèmes travaillés en période 1 : Vivre ensemble à l'école

- Rentrée des classes, respect de l'autre, règles de vie, ...
- Automne / fruits d'automne (raisin) (sortie vendanges à Albi le M. 02/10)

En période 2 : Travail autour des dangers domestiques / Noël / Corps humain

En période 3 : Hiver / Montagne / Vêtements

➤ **Classes 3 et 4 :** « Vivre différemment » (à différentes époques et dans différents lieux)

En période 1 : Dinosaures (sortie à PrehistoDino Parc sur le thème des dinosaures et de la Préhistoire le M.25/09)

En période 2 : Préhistoire / Noël

En période 3 : La vie au Moyen Age / Châteaux

**Manifestations / sorties prévues :**

- Visite du Salon des Arts à St Jory : classe 2 le L.19/11, classes 1 et 4 le M.20/11, classe 3 le V.23/11
- Fête de Noël : V.21/12 (l'après-midi, à l'école)
- Goûter de la galette avec les parents : J.24/01/19 à partir de 16h30

**Reconduits cette année :**

- Emprunts de livres de la BCD une fois par semaine

- Salon des enfants : vers le mois de mai (participation de chaque classe pour exposer puis visite de l'exposition)
- Projet vélo pour les MS de la classe 2 (avec Monica) et les MS et GS des classes 3 et 4, clôturé par sortie vélo en période 5 à la forêt de Bouconne (normalement le V.07/06/18) : besoin de parents accompagnateurs passant l'agrément vélo, infos ultérieurement dans les cahiers de liaison.

Décloisonnements prévus pour les élèves de GS (travail en petits groupes, avec les enseignantes disponibles pendant la sieste ou le repos des PS / MS) : musique, langues vivantes et jeux de société.

Pas d'initiation à l'anglais prévue dès la PS, une sensibilisation à la diversité des langues vivantes par le biais de comptines en langues étrangères dans le but d'habituer l'oreille des enfants aux différences de prononciation et aux sonorités d'une autre langue est prévue.

### **E. Organisation des APC :**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en groupes restreints d'élèves. Le conseil des maîtres propose l'organisation générale de ces activités, l'IEN valide le projet.

Suite à une demande ministérielle, les heures d'APC sont depuis cette rentrée spécifiquement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et de la lecture, afin de susciter ou développer chez les élèves le goût de lire, de mieux connaître les livres

APC mises en place le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00, ainsi que le vendredi, mêmes horaires, avec Marlène Greco.

Pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> période, elles concernent tous les élèves de Moyenne et de Grande Section (travail en petits groupes de 4 ou 5 élèves, autour de lectures d'albums, sur « comprendre » et « échanger, s'exprimer »)

Les parents ne seront pas spécifiquement tenus informés à la fin de chaque prise en charge. Ils seront globalement tenus informés du travail de leur enfant périodiquement dans l'année (classeurs aux vacances scolaires, évaluations régulières dans l'année, possibilité de rencontrer l'enseignante de l'enfant à la demande des parents ou de l'enseignante).

### **F. Liaison GS/ CP :**

Une 1<sup>ère</sup> réunion entre les collègues de Grande Section et les collègues de CP aura lieu L.12/11/18. D'autres réunions de travail sont prévues dans l'année. Le travail de préparation réalisé en équipe aboutira sur plusieurs rencontres entre les élèves de GS et de CP dans l'année scolaire dans le cadre de la liaison inter-cycles. Déroulement exact communiqué lors du 2<sup>nd</sup> conseil d'école.

### **G. Bilan coopérative scolaire 2017/2018 :**

La Coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE, et elle est financée principalement par les participations des parents, les dons du CLES et une subvention mairie. L'argent de la Coopérative sert principalement à financer sorties, spectacles, documents pédagogiques, petit matériel pour les projets de classes. La mandataire est Nelly Ferrer et un point régulier est effectué en Conseil d'école pour informer les parents.

Le compte-rendu financier 2017-2018 a été validé par l'OCCE.

**Solde des comptes en Septembre 2018 : 2818€39**

**Subvention mairie annuelle : 1828€**

#### **Bilan des différentes actions :**

##### ➤ **Recettes**

- Don (CLES) : 700€
- Recettes à venir : participation parents + vente de photos de classes

##### ➤ **Dépenses**

- Affiliation OCCE + assurance : 260€
- Achat cadeaux de Noël : 749€
- Sortie vendanges : 92€
- Sortie PrehistoDino Parc : 170€
- Régies d'avance classes : 450€
- Dépenses diverses : 295€ (achat matériel cuisine, bâches pour les sorties, projets de classes divers, ...)

## **2. SECURITE**

### **A. Consignes de sécurité / plan Vigipirate**

Un guide à destination des parents a été élaboré l'année dernière (Ministère de l'Intérieur et Education Nationale), le lien a été à nouveau communiqué cette année dans le cahier de liaison.

Une note concernant l'adaptation de la posture vigipirate a été reçue cette semaine ; l'ensemble du territoire est maintenu au niveau « Sécurité renforcée – Risque attentat ».

Les parents rentrent dans l'école jusqu'aux classes mais un adulte est systématiquement en sécurité à l'entrée.

Il est demandé d'éviter absolument les attroupements devant l'école en attendant l'ouverture du portail, ainsi que de signaler tout objet ou comportement suspect.

## B. PPMS / exercices de confinement :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la **mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement** en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risque naturel ou technologique) ou interne (attentat / intrusion).

Ce plan définit notamment les lieux de **confinement** et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

Nous devons organiser 2 exercices de sécurité dans l'année : 1 exercice attentat / intrusion et un exercice risques naturels / technologiques

Une information à destination des familles a été distribuée et le 1<sup>er</sup> exercice a été réalisé le V.19/10 selon un scénario Risque attentat / intrusion. Déroulement correct.

## C. Alerte incendie / exercices d'évacuation :

2 exercices sont organisés dans l'année.

Le 1<sup>er</sup> exercice d'évacuation a été réalisé le J.11/10/18 à 9h10. L'évacuation s'est très bien déroulée, sans souci particulier, la sortie a été rapide (20sec. pour les 1ers, 1min40 enfants en sécurité après comptage).

Ce 1<sup>er</sup> exercice était programmé afin de prévenir les élèves et de leur expliquer, ce ne sera pas le cas pour le suivant.

## 3. MAIRIE

- Livraison de nouveaux logements : évolution des effectifs ?

→ Impossible à évaluer actuellement

- Ménage : point sur la situation actuelle (qualité du ménage déplorable depuis 10 mois / l'équipe d'entretien intervient pendant le temps ALAE en présence des enfants)

→ Le contrat est rompu à compter du 16/11 avec la société qui gère actuellement le ménage. La mairie a réévalué le nombre d'heures nécessaires et suite à un appel d'offres, il y aura une nouvelle société à partir du 01/01/19, qui devra respecter le cahier des charges. Les horaires d'intervention, en dehors du temps de présence des enfants et de travail des adultes de l'école, seront précisés.

### TRAVAUX :

- Sol glissant des toilettes devait être refait à l'occasion des travaux d'extension de l'école (voir CR du Conseil d'école du 12/02/2018) : cela sera-t-il fait comme prévu ?

→ Oui.

- Les travaux demandés cet été vont-ils être réalisés ?

→ Oui (pose d'étagères dans les classes).

- Possibilité d'enlever une place handicapée devant l'école ? (une sur les deux existantes serait suffisante)

→ Demande prise en compte par la mairie, cela devrait être fait.

### Questions parents :

- Agrandissement de l'école : retro planning ? / nuisances et risques pendant les travaux (nuisances pendant le temps de repos notamment)

→ L'extension de 2 classes + ALAE va débuter comme prévu en janvier 2019 (le préfabriqué de l'ALAE sera enlevé avant). Les locaux devraient être opérationnels pour la rentrée scolaire de 2019. Les délais sont actuellement respectés. L'architecte a précisé que les nuisances seront réduites dans la mesure du possible. Une zone de travaux sécurisée et inaccessible pour les enfants va être créée.

- Installation d'un ralentisseur devant l'école ?

→ Accord non donné par le Grand Toulouse. La mairie a prévu de mettre en place un panneau clignotant limitant la vitesse.

- Possibilité de refaire le marquage des places de stationnement devant l'école ? (le double marquage existant induit en erreur)

→ Demande prise en compte par la mairie, cela devrait être réalisé.